



Le 7 août 2014

Monsieur Louis Lévesque
Sous-ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
Transports Canada
Tour C
29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Demande d'information du DPB n° IR0158 : Projet de nouveau pont sur le Saint-Laurent

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 25 juillet 2014 en rapport avec la demande d'accès du DPB à un exemplaire non caviardé de l'analyse de l'achalandage et des recettes de péage.

Dans cette lettre, vous avez écrit :

Conformément à l'alinéa 79.3(2)b) de la *Loi [sur le Parlement du Canada]*, nous ne pouvons pas divulguer le chapitre 7 : Prévisions d'achalandage et de revenus ni l'annexe A du Rapport puisque ces documents sont contenus dans les renseignements confidentiels du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Peu importe si les sections caviardées ont été reproduites dans un document confidentiel du Conseil privé de la Reine pour le Canada, l'alinéa 79.3(2)b) ne s'applique pas parce qu'elles sont également contenues dans un autre document, à savoir le Rapport.

Ces renseignements sont nécessaires à l'exercice du mandat du DPB, car les prévisions de recettes sont essentielles pour permettre d'estimer le coût financier d'un projet qui comprend une importante composante de recouvrement des coûts.

Auriez-vous l'obligeance de nous fournir l'exemplaire non caviardé du rapport?

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur parlementaire du budget par intérim,


Mostafa Askari

- c.c. M. Douglas Nevison, secrétaire adjoint du Cabinet, Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique
M. Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada